

Bénédictio et érection d'une croix à Mingan, le 7 juin 1834

Parvulus Dominus et amabilis nimis.

A mon retour de Maskuaro, je trouvai ici quinze familles qui m'ont donné bien de la consolation, surtout celle que l'on appelle ici la famille royale, à cause de son honnête probité et de son aisance, et que moi j'appelle la famille sainte. Une chapelle dédiée à Saint-Georges était le seul lieu de piété qui se trouvât à Mingan ; l'érection d'une croix sur une hauteur appelée *Calvaire*, à quelque distance de la chapelle, plut à la première proposition qui en fut faite. Cinquante personnes de bonne volonté s'offrent à travailler hors les heures données à l'instruction trois fois le jour. Il fallut chercher ce lieu, nous le trouvâmes bientôt ou plutôt il s'offrit à nous. Entre le fleuve et la petite rivière de Mingan, distants l'un de l'autre d'environ 15 arpents, se trouve une colline d'à peu près 15 à 20 pieds d'élévation ; on s'en empare. — Déjà un chemin, ou plutôt un sentier, y conduisait ; il fallut élargir celui-ci et en ouvrir un autre pour former une ellipse dont la chapelle occupait une extrémité et le calvaire l'autre. L'entreprise est pénible, mais elle n'effraie pas mes braves sauvages ; hommes, femmes et enfants, tous s'arment de pioches, de pelles, de haches et de rateaux ; bientôt arbres, souches, buttons, tout disparaît ; le terrain est nivelé et aplani, présentant un coup d'œil agréable à l'étranger qui y arrive, une promenade délicieuse au bourgeois, mais surtout un charmant pèlerinage pour nos sauvages abandonnés. J'avais parlé de clore l'emplacement de la croix ; le chemin fini, je le propose de nouveau. Mais Jérôme, le bon et vertueux Jérôme, a déjà tout préparé. — Jérôme mérite une mention spéciale, puisqu'il est le modèle et l'exemple de la bourgade. Ce jeune homme est allié par sa brave jeune épouse à la famille royale du lieu. Il y a déjà plusieurs années voyant les crimes se multiplier parmi les siens par suite de l'abus des boissons enivrantes, et réfléchissant sur les causes de ces honteux désordres, il promit par vœu de ne jamais boire de liqueurs enivrantes, et persévéra heureusement par la grâce de Dieu.